Le Congrès des Catholiques du diocèse de Lille

LA DEUXIEME JOURNÉE

La journée de jeudi a été consacrée à la célébration du cinquantenaire de la création de la Faculté libre de Droit.

Le programme comportait: A 11 h., messe en la nouvelle église de l'Université: à 13 h., banquet; à 15 h. rentrée solennelle des Facultés catholiques.

LA MESSE

Bien avant l'heure, la foule s'assemblait dans la nouvelle et magnifique chapelle du boulevard Vauban.

Les familles des professeurs avaient pris place au pied du chœur.

Dans la nef centrale, se trouvaient tous les anciens élèves de la Faculté libre de Droit, réunissant toutes les valeurs du barreau, de la magistrature, du commerce et de l'industrie, venues de tous les points du diocèse et du département.

Tous les élèves des Facultés assistaient à la cérémonie.

Parmi les personnalités présentes, il faut signaler: MM. Groussau, député, professeur de droit à la Faculté ; Lefebvre du Prey, ancien ministre, sénateur ; des Rotours et Crespel: MM. les membres du Conseil d'administration des Facultés catholiques de Lille: le lieutenant-colonel Vesque: le commandant Lorequières, de la Préparation militaire; les professeurs de l'Université, les membres de la Fédération générale des Etudiants catholiques, etc...

A 11 heures précises, processionnellement, quittèrent la sacristie pour se rendre au chœur: NN. SS. Chollet, archevêque de Cambrai; Julien, évêque d'Arras; Quilliet, évêque de Lille, chancelier de l'Université; Lesne, recteur des Facultés catholiques de Lille ; Margerin, ancien recteur; les [illegible] professeurs de l'Université, les professeurs de la Faculté de Droit en robe d'apparat, ayant à leur tête M. le professeur Eugène Duthoit, doyen de la Faculté de Droit, accompagné de MM. Ohry et Rothe, professeurs honoraires, les séminaristes du Séminaire académique.

La messe fut dite par Mgr Lesne.

Les chants furent exécutés par un groupe de séminaristes.

Aucun sermon ne fut prononcé et la cérémonie eut lieu sans aucun apparat.

LE BANQUET

A 12 h. 30, les personnalités que nous avons citées plus haut, se retrouvaient salle Saint-[illegible], rue du Marché, où eut lieu un banquet. Des toasts furent prononcés par:

Mgr Lesne, qui leva son verre à la santé de l'Université, des personnalités présentes et de tous ceux qui ont contribué à [illegible] l'Université.

M. Eug. Duthoit, [illegible] de la Faculté de Droit, [illegible] de l'œuvre des fondateurs [illegible] M. le député Groussau [illegible] les étudiants [illegible] l'Eglise et au pays.

M. Ohry, professeur [illegible] anciens étudiants [illegible] pour leur [illegible].

M. Lefebvre du Prey [illegible] pour leur [illegible] MM. Groussau, Ohry et Rothe.

M. Catteaux, président des Anciens de la Faculté de Droit, exprime, lui aussi, toute sa reconnaissance pour [illegible].

M. Pelatan, [illegible] M. Selosse [illegible].

M. Groussau [illegible] la Faculté de Droit [illegible].

Mgr Chollet, [illegible] la Faculté de Droit, [illegible] lève son verre à la prospérité de l'Université, à la santé de ses fondateurs [illegible] membres.

La fête des enfants

A 14 h. 30, à l'Hippodrome, [illegible] une grande séance gratuite de projections, de chants, etc...

Tous les enfants des œuvres catholiques de Lille y assistaient. La maîtrise de Notre-Dame de la Treille y prêtait son concours.

La séance solennelle de rentrée des Facultés

Un nombreux et distingué public se pressait dans la salle des fêtes de l'école libre Saint-Joseph.

Parmi cette foule, on remarquait encore de nombreuses personnalités parlementaires, juridiques, militaires, etc...

A 15 heures, précédé d'un massier et de deux huissiers, Mgr Chollet entrait dans la salle, aux applaudissements du public.

Il était suivi de NN. SS. Quilliet, Julien, Lesne, Margerin, les recteurs et doyens des Facultés et tous les professeurs en robe d'apparat.

DISCOURS DE Mgr LESNES

Mgr Lesnes, recteur actuel, prit le premier la parole pour retracer toute l'œuvre de l'Institut.

Remontant à son origine, 1875, il examine le passé, dit ce que furent les premières assises, puis il suivit les événements, montrant l'union entre l'Université et l'Episcopat.

Il parla de l'œuvre de Mgr Chollet, puis salua les ouvriers créateurs, dont trois d'entre eux se trouvaient être présents à la fête de ce jour.

Passant en revue tous les professeurs, il fit ressortir les mérites et l'œuvre de chacun d'eux, et forme l'espoir de voir ces maîtres vénérés récompensés de leurs longs efforts.

C'est ensuite l'action bienfaisante exercée par MM. Lefebvre du Prey, Crespel, des Rotours, Dechenal, qui se sacrifient aux intérêts de la Patrie, inséparables de ceux de la religion.

Il indique alors pourquoi M. Eugène Duthoit a succédé à M. Selosse et dit qu'il était désigné à ce poste par tout ce qu'expriment ces deux mots: « dévouement et estime universelle ».

Il exhorte enfin les jeunes à avoir sans cesse, de l'action: « ne pas végéter, mais toujours aller de l'avant ».

DISCOURS DE M. EUGÈNE DUTHOIT

Le nouveau doyen de la Faculté de Droit fait l'éloge de M. Selosse, salue sa mémoire, dit les qualités inoubliables de ce grand homme, et conseille de chercher dans l'exemple des grands maîtres la force des qualités.

Une étude rapide est faite du programme sans cesse amélioré et approfondi, de la Faculté.

C'est ensuite l'hommage de ses collaborateurs, dont M. Groussau chez qui « tous les partis admirent le savoir et respectent le caractère. »

M. Duthoit cite toutes les gloires qu'a produites la Faculté, et donne le nombre de ceux tombés au champ de bataille, ordonnant en une fois la même mesure de ce que devait être un chevalier du droit.

DISCOURS DE M. MAURICE JASPAR

M. Jaspar, avoué honoraire, en un discours plein d'humour, parle plus spécialement de ce qu'était la vie de l'étudiant et révèle les nombreuses qualités, qui sous un dehors léger, se trouvaient dans le cœur de tous.

Il invite les jeunes à les imiter et à travailler sans cesse à la gloire de la France.

DISCOURS DE M. GROUSSAU

L'orateur révèle l'état d'âme des professeurs à la fondation.

« Professeurs liés par les mêmes pensées, les mêmes sentiments, ils ont fondé une faculté essentiellement catholique, dans le triple but: science, affection, foi. »

Il les remercie tous, ces ouvriers de la première heure, et adresse un solennel hommage à M. Vrau, le grand travailleur, qui a tant fait pour obtenir la loi des libertés de l'enseignement supérieur.

Il ajoute à sa pensée, la population du Nord, dont l'Université Catholique est l'œuvre.

ALLOCUTION DE Mgr QUILLIET

Pour terminer cette réunion, Mgr Quilliet associe au Cinquantenaire, le joyeux suffrage des évêques. Après avoir montré tout l'intérêt que le Pape attache à l'Université, il adresse sa reconnaissance aux Recteurs et Professeurs pour toute leur sagesse et leur compétence et les remercie de leur bel effort apologétique.

Il félicite enfin les familles des étudiants pour avoir fait aussi vaillamment tout leur devoir, et les élèves pour leur assiduité.

Tous ces discours furent hachés d'applaudissements, et la séance se termina par la distribution des récompenses aux lauréats des concours organisés entre toutes les Facultés catholiques et dont nous donnons le palmarès, ci-dessous:

M.-J. Su.

LES LAUREATS DE L'ANNÉE 1924-1925

Théologie. — Médaille d'argent, M. l'abbé Louis [illegible].

Philosophie. — Médaille d'argent, M. l'abbé François Delépine.

Faculté de Droit. — 1re année de licence : Médaille de bronze, M. Jacques Bosquier. — 2e année de licence : Médaille de bronze, M. Jean Fournier. — 3e année de licence : Médaille d'argent, M. Paul Decarre.

Faculté des Lettres. — Certificat d'études supérieures classiques : Médaille de bronze, M. l'abbé Paul Boulanger. — Licence Philosophie : Médaille de bronze, M. Léon Lambert (Frère Oswald des Ecoles chrétiennes). — Langues et littérature classiques : Médaille d'argent, M. l'abbé Carton Cambier. — Histoire et Géographie : Médaille de bronze, M. l'abbé Jean-Marie Gantois. — Langue et Littérature vivantes : Médaille de bronze, M. l'abbé Louis Roux.

Faculté de Médecine et de Pharmacie. — Médecine, 2e année : Médaille d'argent, M. André Dalas. — Médecine, 3e année : Médaille de bronze, M. Gilbert Decarre. — Pharmacie, 1re année : Médaille de bronze, M. Albert Jan. — Pharmacie, 2e année : Médaille d'argent, M. Pierre Deschildre. — Pharmacie, 3e année : Médaille d'argent, M. Marcel Faget.

Faculté des Sciences. — Licence : Médaille d'argent, M. Ignace Frat (Frère Néophile-Charles, des Ecoles chrétiennes). — P.C.N. : Médaille d'argent, Mlle Marie-Louise Josien.

Ecole de Hautes Etudes Industrielles. — Section générale, 3e année : Médaille de bronze, M. Xavier [illegible]. — Electricité, 3e année : Médaille de bronze, M. René Landrieu. — Chimie, 3e année : Médaille de bronze, M. Gérard Degrand. — Section générale, 2e année : Médaille d'argent, M. Jean Thilliez. — Chimie, 2e année : Médaille de bronze, M. Etienne Petit. — Section générale, 1re année : Médaille d'argent, M. Hubert Leclercq. — Chimie, 1re année : Médaille d'argent, M. Grégoire Zinger.

Ecoles de Hautes Etudes Commerciales du Nord. — 2e année : Médaille d'argent, M. Alcide Chevalier. — 1re année : Médaille d'argent, M. Jean Froidure.

* * *

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANCAISES

Au cours du Congrès catholique du diocèse qui se tient à Lille, la L.P.D.F. a sa journée réservée samedi prochain, à la salle Ozanam, 11 bis, rue Voltaire.

Le matin à 9 h. 30, les différents rapports nous montreront la formation des convictions religieuses chez l'enfant par les catéchistes volontaires; chez la jeune fille, par l'Association des Jeunes de la Ligue.

L'après-midi, à 14 h. 30, Mlle Frossard, secrétaire générale de la Ligue Patriotique des Françaises, montrera comment la Ligue par son organisation, travaille à fortifier les « convictions », les défendant contre les erreurs actuelles et spécialement le « communisme » qui tendent à les détruire.

Dans un deuxième rapport, on verra comment cette action ne pourra avoir son efficacité que si elle est soutenue par la Presse.

Le Comité diocésain de la L.P.D.F fait un appel pressant à toutes ses ligueuses pour qu'elles assistent nombreuses à ces différentes réunions.

LE DIMANCHE DE ROUBAIX - TOURCOING

Voici le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE I. — La fête nationale de l'Armistice. (Les drapeaux devant la tombe du Soldat Inconnu; M. Doumergue félicite le général Gouraud après le défilé des troupes). — A Roubaix: (Le cortège boulevard de Strasbourg; les sociétés militaires au cimetière militaire). — A Rouen: (L'inauguration du monument de la Victoire).

PAGE II. — Le Roi des Aulnes, feuilleton, M. Delly.

PAGE III. — Les Pasquilles du Broutteux: A l'Ginzerue (avec illustration), Jules Watteeuw. — La manifestation des cyclistes au monument aux morts de Roubaix. (Les cyclistes déposent une gerbe de fleurs; le dépôt de la gerbe). — L'inauguration d'une plaque commémorative au Cercle des Officiers de Roubaix. (La plaque commémorative). — Fille de savante. (Mme Eve Curie et sa fille, Mlle Irène Curie). — Le concours de fenêtres et de balcons fleuris organisé par le « Journal de Roubaix », à Roubaix. (Un groupe de lauréats photographiés après la distribution des prix). — Notes Gaies. Une affaire — 1926 —. Pensées et Impressions.

PAGE IV. — L'inauguration à Lille du monument aux morts du 43e d'infanterie. (La foule devant le monument à la Citadelle; les drapeaux devant le monument; la musique militaire belge). — L'exposition d'aviculture des Amis de la Basse-Cour, à Roubaix. (Le comité organisateur; les premiers prix). — L'accent, Pierre Soulaine. — Les noces d'or des époux Teirlinck, à Roubaix. (Les jubilaires et leurs familles). — L'inauguration du monument de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul. (Une vue prise au cours de la cérémonie).

PAGE V. — Le Football-Association. (Les équipes du Royal-Club Brugeois, de l'Union Sportive Saint-Poloise, des Juniors du Racing-Club de Roubaix et de l'I.C.A.M.). — Le Basket-Ball (Les équipes du R.C.R. et du S.C.T.). — Le Cyclisme. (L'épreuve du Championnat des tri-porteurs). — La première neige à Paris. (Un square sous la neige). — Sourires.

PAGE VI. — Le Messager du Malheur, feuilleton, Claude Montorge.

LE NUMÉRO: Huit Pages: 15 CENTIMES

LES ARCHERS ET LA DOUANE

Dans le but d'éviter aux archers qui se rendent en Belgique et vice-versa des difficultés avec la douane, la Fédération des Archers avait porté la question devant la direction des douanes.

L'actif secrétaire, M. Jules Leys, a reçu la lettre suivante:

En réponse à votre lettre du 22 septembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les archers venant de Belgique, en vue de participer en France à des tirs ou concours de tir, seront admis comme précédemment à introduire leurs arcs et flèches sans formalités, sur simple présentation au service.

Dans le but d'éviter des abus, les agents de douanes devront recevoir l'assurance que les archers se rendent bien en France pour participer à un tir. Il est entendu, en outre, que la facilité portera uniquement sur un arc et six flèches au maximum par tireur (arc et flèches portant des traces d'usage).

Les archers français se rendant à l'étranger bénéficieront des mêmes facilités pour le retour

La Foire commerciale de Lille prépare son installation

Nous avons annoncé que l'importance croissante de la Foire Commerciale de Lille avait obligé les organisateurs à changer d'emplacement et à installer les stands sur l'Esplanade.

A cette transformation correspondra une amélioration de la construction, et l'on étudie les moyens d'élever des stands et hangars en bois et fer, ce qui constituera un progrès notable sur les stands de l'an dernier. Le Comité acceptera d'ailleurs, à ce sujet, toutes les propositions qui lui seraient faites par les constructeurs et l'examen des projets qui lui parviendront, sera inspiré par les commodités que l'on compte donner aux exposants.

Ajoutons que, parallèlement, les organisateurs s'occupent de choisir la porte monumentale parmi quelques projets qui leur ont été soumis.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI, 20 NOVEMBRE :

Aujourd'hui, saint Edmond; demain, Présentation de N.-D.

324e jour de l'année.

Soleil : lever à 7 h. 05; coucher, à 16 h. 04.

Lune : Nouvelle du 16; premier quartier le 23.

Bulletin météorologique pour le 20 novembre (Région Nord) : Beau temps, brumeux et un peu froid: vent de Nord-Est, 3 à 8 m.; gelée; minimum — 1°.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Consultations de nourrissons du Comité Roubaisien de protection de l'Enfance : 15 h., local de la Goutte de Lait.

A propos de la main-d'œuvre fournie par nos colonies

M. le Préfet du Nord vient de faire connaître à M. le Maire de Roubaix qu'afin de permettre à M. le Ministre des Colonies de procéder au recensement des indigènes de nos colonies résidant en France et leur assurer une assistance effective, il y avait lieu d'établir, le plus rapidement possible, la liste du personnel de couleur employé chez nos négociants, industriels ou cultivateurs et originaires des colonies suivantes: Indo-Chine, Madagascar, Afrique continentale (à l'exception de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc).

Les négociants, industriels ou cultivateurs employant du personnel de couleur originaires des dites colonies, devront en faire parvenir la liste à la Mairie, avant le 1er décembre 1925, en indiquant pour chacun des intéressés les noms, prénoms, âge approximatif, lieu de naissance et domicile actuel. Les employeurs devront en outre, annexer aux dites listes quatre photographies de chacun des indigènes à leur service, afin qu'une pièce d'identité indiscutable puisse leur être établie et délivrée.

Dans l'avenir, toutes les mutations pouvant se produire parmi ce personnel devront être signalées directement, d'une façon scrupuleuse, à M. le Préfet du Nord, 1re division, 2e bureau, par les employeurs.

M. BULTÉ, DIRECTEUR DU CENTRAL TELEPHONIQUE, admis à faire valoir ses droits à la retraite. — Nous apprenons avec regret, le départ de M. Bulté, le sympathique directeur du Central téléphonique de Roubaix, qui vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Bulté, dont l'amabilité était proverbiale, sera certainement fort regretté en notre ville où il s'était créé de nombreuses relations.

Il compte 43 années de services passées presque entièrement au Central de Roubaix.

M. Cérou, contrôleur principal des téléphones à Lille, a été chargé de le remplacer dans ses nombreuses attributions.

HALLE FLIPO. — Beurre, 16 f.; extra, 18.30 et 20.50. Biscuits 8 et 10. Hollande, 12 fr. 7361

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX. — Dans la conférence sur « L'apprêt de la draperie », qui aura lieu dimanche 22 novembre, à 8 h. 45, 7, rue de l'Ermitage, à Roubaix, M. Lagache discutera la question suivante: « Des impuretés qui se trouvent dans le drap à l'état écru et des moyens employés pour les éliminer ».

L'entrée de la salle des conférences est complètement libre.

DU PLUS JEUNE AU PLUS AGÉ tous seront chaussés à l'aise chez Boucau, 5, rue P.-Motte.

ECOLE ROUBAISIENNE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE P.S.M. — Il est rappelé aux jeunes gens inscrits sur les listes des contingents de 1926, que l'Ecole organise, comme chaque année, des cours spéciaux à leur intention. Sous la direction de M. Hushin, un groupe de sous-officiers et moniteurs: MM. L. Callewart, M. Morel, J. Lepers, R. Lepers, Hebbelynck, etc., se chargera de leur éducation physique et prémilitaire afin qu'ils puissent obtenir le brevet de préparatiste. L'inscription à ces cours est ouverte tous les vendredis, à 20 h., Palais de Justice; elle durera jusqu'au vendredi 4 décembre, date du début du programme d'instruction.

Les nouvelles modalités prévues pour le futur brevet et les avantages réels qui en découleront, ne peuvent qu'inciter les jeunes gens à bénéficier de ces dispositions dès leur application et de suivre immédiatement les cours préparés par des organisations qui s'y sont spécialisées.

Des livrets individuels seront dressés à l'usage des élèves candidats; ils attesteront pour chacun le travail de progression, l'assiduité et les performances obtenues au cours des séances d'entraînement.

BIENHEUREUSE Ste-CÉCILE, que faut-il pour être musicien ?

— Posséder de l'Art et du Goût.

BONNE Ste-CÉCILE, que peut-il convenir à un musicien ?

— Tout objet élégant et de grand chic.

Alors ! ! ! qu'il nous soit considéré comme un devoir de rappeler à nos lecteurs que tous **Vestons d'intérieur, Pulovers, Gilets, Cravates, Cache-Cols et Foulards, signés des 100.000 Cravates, 45, Grande-Rue, Roubaix**, sont des **Merveilles** de la dernière Nouveauté, constituant le **Cadeau le plus apprécié** de tous. 15740d

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. — Comme suite à l'interview de M. Gaston Lefeuvre donnée jeudi matin, M. le Président de la Chambre de Commerce de Tourcoing nous informe que les droits d'entrée de la laine peignée ne sont que de 0 fr. 21 par kilog, au lieu de 2 fr., comme il a été dit hier.

LA CHARITÉ consiste à soulager ceux qui souffrent. Indiquez la Pommade Florentine à ceux qui sont atteints d'eczéma, démangeaisons, plaies variqueuses. Prix : 6 fr. Rocher, 32, rue de Grenelle, Paris. 15729

NOS TRAMWAYS. — Jeudi matin, à la préfecture du Nord, s'est réunie une commission d'enquête chargée de donner son avis sur une modification des voies de service du tramway Mongy, dans les rues Darbo et Cadeau, sur le territoire de Roubaix, en vue d'accéder au nouveau dépôt, sis rue de l'Union, à Tourcoing.

M. Paris, de Tourcoing, présidait la réunion à laquelle étaient présents: MM. Barbenson, Delrue, Dervaux, Fatus, Vandevenne membres de la commission; Grimpret, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Villié, ingénieur et Toussaint, directeur de l'E.L. R.T. Un avis favorable a été donné au projet mis à l'enquête.

L'EAU PURGATIVE FRANÇAISE PURGOS se trouve dans toutes pharmacies à 2 fr. 50 la bouteille. Un verre à bordeaux le matin avant le petit déjeuner, est le laxatif idéal. 15727d

SOCIÉTÉ MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE « LA ROUBAISIENNE ». — Ce soir vendredi, à 20 h., aura lieu, au local de « La Roubaisienne », la distribution des prix aux lauréats du Challenge Schiller.

Les membres du Comité, les anciens ainsi que les parents des gymnastes y sont cordialement invités.

Près de cent magnifiques objets et souvenirs offerts par le généreux donateur, M. Schiller et par les anciens amis et de « La Roubaisienne », couronneront les efforts fournis par nos vaillants gymnastes et pupilles au cours de leur championnat annuel.

FETES 1925. — Les fêtes approchent. Pour vos cadeaux de Sainte-Cécile, Sainte-Catherine Saint-Nicolas, etc., n'hésitez pas à offrir un objet de Bijouterie, Horlogerie ou Orfèvrerie. Vous serez certain de faire plaisir. La mode est aux bijoux. Hector Blondel (bijoutier-joaillier), rue des Augustins, 43, LILLE. 15718

CE SOIR, à 8 h., début à la **Salle Sainte-Cécile**, de **Fanfan-la-Tulipe**, de Pierre Gilles, et de « La Maternelle », de Léon Frapié. 15716d

CERTIFICATS DE VIE. — Les retraités de la Caisse nationale de la vieillesse, les pensionnés pour les accidents du travail sont invités à se présenter à la Mairie, rue Neuve deuxième étage, bureau du secrétariat, guichet 5, le lundi 23 novembre, munis de leurs titres pour l'établissement de leur certificat de vie.

Les intéressés qui ne se présenteraient pas à la date indiquée ci-dessus, ne seront payés que vers le 15 décembre.

POUR LA SAINTE-CÉCILE offrez une boîte Chocolat de la Maison Morelle, 5, Grande-Rue, à Roubaix. - Grand choix en exposition. 15706d

LA CHORALE DE L'AMICALE DE L'ECOLE DE LA RUE TURGOT se réunira dimanche matin, à 9 h. 45, à l'occasion de la sainte Cécile, pour se rendre chez M. H. Chevalier, le dévoué chef.

Tous les membres sont priés d'y assister: aucune réunion n'aura lieu dimanche prochain pour les autres sections, l'école étant fermée.

BOCK MEYERBEER. Le plus apprécié. 15713

ASSOCIATION DES HOMMES DE LA PAROISSE SAINT-J.-Bte. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Deschamps, ancien supérieur du Collège de La Bassée, orateur érudit donnera une conférence du plus haut intérêt, ayant pour sujet: « Des dispositions avec lesquelles il faut aborder l'étude historique de la Divinité de Jésus-Christ ».

Cette conférence est réservée aux hommes et aux jeunes gens, qui y sont cordialement invités.

Pour Fêter Ste-CÉCILE - Ste-CATHERINE, vous trouverez aux « **Fantaisies Parisiennes** », 61, Grande-Rue, le plus grand et le plus bel choix de Cadeaux : **Sacs pour Dames, Parapluies, Trousses garnies**, etc. Prime à [illegible] acheteur. 15678

UNE FÊTE A L'AMICALE DE LA POLICE. — C'est demain, à 20 h., qu'aura lieu dans la salle des fêtes du Café du Gymnase, 8, rue du Grand-Chemin, la fête organisée par l'Amicale de la police, en l'honneur de ses membres honoraires.

AMICALE PHOTO. — La seconde séance du cours de photographie sera faite le vendredi 20 novembre, à 20 h., par M. Quivrin, au siège social, Café Dubus, 151, Grande-Rue, qui traitera: « Le renforcement et l'affaiblissement des négatifs ».

GRANDE VENTE RÉCLAME DE VASES DE SÈVRES, Cie des Bronzes, à Lille, 56 bis, Bd de la Liberté. — Choix unique d'appareils d'éclairage. Tous articles pour cadeaux. 15291

UNE FEMME HEURTE UN PAVÉ ET TOMBE, RUE DU PAYS. — Un accident, dû au mauvais état du trottoir de la rue du Pays, situé en face du n° 38, s'est produit mercredi, vers 18 heures.

Mme Joséphine Vangar, 32 ans, domiciliée 4, rue Delezenne, heurta violemment un pavé dépassant du trottoir et tomba si lourdement qu'elle perdit connaissance.

Transportée dans une maison voisine, elle reçut les soins de M. le docteur Dubois qui constata des contusions multiples au genou gauche et prescrivit une huitaine de jours de repos.

Mme Joséphine Vangar a été reconduite en voiture à son domicile.

ARTS DECORATIFS. — Cuir, velours, pyrogravure, tarso, batik, sculpture. Cours et leçons par Mlle Beausire. Les inscriptions sont reçues 13, rue du Pays, à Roubaix (1er étage, dépôt de **l'Artisan Pratique**). 15016

UNE JEUNE FILLE EST RENVERSÉE PAR UNE AUTOMOBILE. — Jeudi, vers 14 h. 30, Mlle Emilienne Willaeys, 22 ans, journalière, demeurant 41, rue Basse-Masure passait en face du n° 122 de la rue de la Gare, lorsqu'elle fut renversée par une automobile conduite par M. Jean Dupont, 26 ans demeurant à Neuilly-sur-Seine, 68, rue Edouard Mortier.

La blessée, qui avait été conduite 22, rue Blanchemaille, a été visitée par M. le docteur Desbonnets, qui releva des contusions multiples à la hanche gauche et la fit admettre à l'Hôpital de la Fraternité.

COINCÉ ENTRE DEUX CAMIONS. — Jeudi, vers 14 heures, M. Auguste Vandenberge, 50 ans, marchand de charbon, demeurant 9, rue du Moulin, livrait du charbon au n° 21 de la rue de l'Alma. Il se trouvait le long de sa voiture, quand, au passage d'un camion conduit par M. Edouard Desbarbieux 37 ans, domestique, il fut pris en écharpe et coincé assez violemment entre les deux véhicules.

Le docteur Desbonnets, appelé aussitôt, constata des contusions à la région abdominale et à la hanche gauche et prescrivit un repos de 15 jours. Le blessé a été reconduit chez sa sœur rue des Sept-Ponts, Fort Mazure, 5.

UNE ARRESTATION POUR INFRACTION A UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. — Le manœuvre Arthur Trinquet, 27 ans, demeurant à Herseaux, a été arrêté par les agents Dasprez et Duquesne, jeudi vers 16 heures, rue Bernard, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

EN TOMBANT DANS UN ESCALIER. — L'un des habitants de la rue Archimède cour Polyte, 5, s'est fait des contusions et des plaies multiples sur tout le corps en tombant dans un escalier chez lui.

M. le docteur Six, qui donna les premiers soins au blessé, le fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.

COMMENCEMENT D'INCENDIE RUE DE LA CONCORDE. — Jeudi, vers 14 h., les pompiers furent alertés pour se rendre au n° 14, rue de la Concorde, où un commencement d'incendie venait de se déclarer chez Mlle Elise Vanhoutte.

Rendus sur les lieux, ils n'eurent pas à intervenir. Le feu qui avait pris subitement dans un pot de graisse à frites, placé sur un foyer, fut éteint en quelques instants par des voisins.

Les dégâts sont insignifiants.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi, dernière répétition générale pour l'exécution du 22 courant, en l'église Notre-Dame. Communications importantes.

GRANDE FANFARE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale des morceaux de Ste-Cécile; instructions pour la sortie de dimanche. Sérénades.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale : Morceaux de Ste-Cécile. Samedi, rendez-vous au local à 19 h., pour les sérénades.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui vendredi 20, répétition générale au local, à 20 h. A l'issue de la répétition, souhaits de Sainte Cécile.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XI. — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, réunion de la Commission au siège, « Brasserie des Orphéonistes », rue de la Gare.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au local, 65, rue du Collège : Etude des chœurs de Ste-Cécile.

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine à gaz de Croix, un charbonnier, M. Adolphe Dehaut, 39 ans, domicilié à Hem, rue Pauvrée, 12, est tombé entre un wagonnet et un mur et s'est blessé au poignet gauche. 15 jours de repos.

WASQUEHAL

L'électricité à Wasquehal

Bientôt, toute la commune de Wasquehal aura l'électricité. On constate en effet, que c'est la ville de Wasquehal qui a été la première des communes environnant Roubaix à avoir l'éclairage électrique; le Conseil municipal de cette ville n'ayant pas perdu son temps en discussions oiseuses et s'étant occupé dès le début de cette importante question. Pourtant, les difficultés étaient grandes en raison de l'allongement du territoire en une étroite bande entre Mouvaux et Croix, Roubaix et Tourcoing, de plus, une partie rurale, en raison du peu de rendement qu'elle pouvait donner, faute de clients, était menacée d'être privée de l'électricité. La ville de Wasquehal et la Compagnie concessionnaire ayant trouvé un terrain d'arrangement, bientôt toute la commune sera desservie. La convention avait été approuvée en décembre 1924 et deux mois plus tard, l'agglomération était éclairée. Aujourd'hui, il reste deux secteurs: le Cartelot et le Gauquier; pour le premier, la construction du poste transformateur va commencer bientôt; pour le second, un accord entre la ville et la Compagnie d'éclairage prévoit de la part de la commune une subvention municipale. Les travaux seront entrepris immédiatement.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les soutiens de famille du 1er contingent de la classe 1926 à incorporer en mai prochain, doivent faire établir leur dossier de demande d'allocation journalière à la Mairie, 1er guichet, avant le 25 décembre. Les intéressés doivent se présenter avec le livret de famille et les certificats de salaire des membres de la famille.

UN OUVRIER SE FRACTURE LE BRAS. — A la Filature du Nord, M. Henri Hochepied, 36 ans, contremaître, 135, rue Jules-Guesde, à Wattrelos, était monté sur une échelle; cette dernière ayant glissé, l'ouvrier tomba si malheureusement qu'il se fractura le radius droit. Le blessé a reçu les soins de D. le docteur Swyngedauw, qui a conclu à une incapacité de travail d'un mois.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un garçon brasseur de la Coopérative de Mons-en-Barœul, M. Hector [illegible], 25 ans, 17, place de la Liberté, à Flers, a été blessé à la main en déchargeant une rondelle de bière dans l'impasse du Plomeux et s'est fait une piqûre infectée de la paume de la main droite, nécessitant 12 jours de repos. — A la Raffinerie de l'Etoile, un manœuvre, M. Henri Caby, 20 ans, rue des Villas, à Wasquehal, a eu la main comprimée au cours d'un chargement et s'est fait des plaies contuses des deux derniers doigts de la main droite. 12 jours de repos. — Chez M. Lonont, fabricant de couleurs, rue [illegible], un tourneur, M. Julien Desmyttère, 22 ans, rue du Sentier, à Comines (Belgique) a eu le doigt [illegible] dans [illegible] au cours de son travail. 12 jours de repos.

SERVICE DE LA VOIRIE. — M. Léonce Vasseur, directeur de la Voirie de Wasquehal, se tiendra à la Mairie, aujourd'hui vendredi, à 16 h., pour fournir des renseignements aux intéressés, notamment sur les demandes d'autorisation de bâtir.

WATTRELOS

Par son sang-froid un garde-champêtre échappe à la mort

Un insoumis, se sentant sur le point d'être capturé, tire sur un policier qui lui demandait ses papiers; mais celui-ci réussit à faire dévier l'arme

Un grave incident a, au cours de la matinée de jeudi, jeté l'émoi dans le populeux quartier du Mont-à-Leux.

Il était environ 10 heures, le garde-champêtre Ernest Delcambre, effectuant une tournée dans la direction du Sapin-Vert, quand, passant rue du Mont-à-Leux, il rencontra un peu avant le passage à niveau, un jeune individu dont l'allure lui parut suspecte.

S'approchant, le garde lui demanda ses papiers. Le jeune homme sembla s'exécuter de bonne grâce, mais au lieu de retirer d'une de ses poches les papiers désirés, il sortit un revolver et mit aussitôt le policier en joue.

Un coup partit, mais M. Delcambre qui s'était rendu compte de la manœuvre, ne perdant pas son sang-froid, réussit par un mouvement plein d'à-propos à faire dévier l'arme.

Une lutte sévère s'engagea entre les deux hommes et le garde fut fortement mordu aux deux mains, principalement au pouce droit. Des témoins de la scène se portèrent tout de suite au secours du brave policier et réussirent à maîtriser le jeune bandit, qui fut ramené au commissariat de police, où M. Colsenet, le compétent magistrat, lui fit subir un premier interrogatoire.

C'est un nommé René Louvet, âgé de 20 ans, originaire de Paris, et actuellement domicilié rue Sadi-Carnot, à Nanterre (Seine).

Louvet devait rejoindre le 4 novembre dernier avec la jeune classe, le 3e bataillon d'infanterie légère, à Oued-Zein (Maroc), ce qui porte à croire que cet individu avait déjà des antécédents douteux. Il espérait sans doute gagner la Belgique hier matin, afin d'échapper aux recherches dont il était l'objet.

L'inculpé a été dirigé sur Lille au cours de la soirée de jeudi.

AU CERCLE HORTICOLE. — Dimanche prochain, 22 novembre, de 8 à 9 h. du matin, au siège, Café Lambrecht, distribution de cru d'e. mosaïque aux sociétaires qui en ont fait la demande.

ENFANTS DE LA LYRE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale au local, « Café de la Cloche », Grand'-Place.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles dont les soutiens indispensables appartiennent au premier contingent de la classe 1926, qui sera incorporé en mai 1926, ainsi que celles des ajournés des classes précédentes, sont invitées à déposer leur demande avant le 1er décembre, dernier délai, à la Mairie, 2e guichet, se munir du livret de famille et des certificats de salaires des membres de la famille, et, s'il y a lieu, de certificats médicaux.

Les demandes qui parviendraient après le 1er décembre ne pourraient être comprises dans le contingent de 10 0/0 fixé par la loi et ne seraient accueillies que dans la limite de 2 0/0 du nombre des hommes appelés en mai 1926.

LAISSEZ LE TROTTOIR AUX PIETONS. — Pour avoir roulé à vélo sur le trottoir de la rue de l'Industrie, M. André Quittelin, demeurant à Roubaix, a fait l'objet d'une contravention.

SOYEZ EN REGLE. — M. Lampe, camionneur à Roubaix, a fait l'objet d'une contravention pour embarras de la voie publique et défaut d'éclairage à un chariot en stationnement.

LANNOY

LES EAUX POTABLES. — Les travaux de canalisation pour les eaux potables sont maintenant terminés, dans les communes de Lys, Toufflers et Hem, et les ménagères ne tarderont pas à pouvoir s'approvisionner en eau. Ces travaux, il faut le reconnaître, ont été conduits avec célérité par M. Merches, agent-voyer, malgré l'inclémence durant l'automne.

Selon un bruit qui paraît devoir se confirmer, les habitants de ces communes feront bien de commander les branchements avant la fin de l'année, car il se pourrait que les prix fussent majorés à partir du 1er janvier 1926.

DANS L'ENREGISTREMENT. — M. Piot, receveur de 1re classe, à Lannoy, vient d'être nommé receveur à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Parent et Fils, fabricants, M. Charles Dujardin, 53 ans, tisserand, demeurant à Hem, a eu les doigts de la main gauche écrasés par la chute d'une ensouple. 15 jours de repos. — Dans le même établissement, M. Henri Quesnes, 27 ans, tisserand, s'est fait une entorse au pied droit en tombant sur un ponton. 15 jours de repos.

LYS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la tannerie de M. Poullet, M. Charles Lefebvre, épileur, 22 ans, demeurant à Estaimbourg, en boruettant des peaux, s'est fait un effort. Lumbago au côté droit. 5 jours de repos.

HEM

POLICE DU ROULAGE. — M. Léopold Lysens charretier, demeurant à Leers, a été gratifié d'un procès-verbal par la gendarmerie de Lannoy, pour abandon d'attelage sur la voie publique.

WILLEMS

COMMISSION DE STATISTIQUE AGRICOLE. — Sont nommés membres de la Commission de statistique agricole, MM. J.-B. Deffontaines, Louis Leroy, Albert Goblet.

MEDAILLE D'HONNEUR. — Par décision ministérielle, M. Désiré Delattre, cantonnier communal, vient d'obtenir la médaille d'honneur.

GARDE-CHAMPETRE. — M. Théophile Piquet, garde-champêtre, nouvellement installé, a prêté serment devant M. le Juge de Paix de Lannoy, à l'audience du 18 novembre 1925.

IMPOT GENERAL ET CEDULAIRES SUR LE REVENUS. — Les rôles de l'impôt général et de l'impôt cédulaire sur les revenus au titre de 1925 sont entre les mains du Percepteur.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Odon Denhaene 19 ans, teinturier, au service de MM. Bernard frères a été blessé à la main droite au cours de son travail. Le docteur Lamotte a prescrit 15 jours de repos.

CYSOING

PLAINTE POUR COUPS. — La gendarmerie de Cysoing a ouvert une enquête à la suite d'une plainte déposée par une dame de Genech, qui accuserait son mari de la battre et de l'avoir menacée d'un couteau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEDERATION AGRICOLE DU NORD DE LA FRANCE

La Fédération Agricole du Nord de la France qui groupe actuellement 21.000 adhérents, a tenu son assemblée générale annuelle dans la grande salle de la Société Industrielle, à Lille, sous la présidence de M. le comte Octave d'Hespel.

Le président après avoir remercié la nombreuse assistance donne la parole à M. Fauvelle, directeur de la Caisse régionale incendie qui expose l'œuvre réalisée par cette mutuelle.

M. Couty, directeur régional de la société qui garantit les accidents du travail dans le personnel des cultivateurs affiliés à la Fédération expose ensuite les résultats d'une année d'exercice de l'assurance-accidents.

M. Sion, directeur de la Coopérative Agricole montre à son tour la progression ascendante des affaires traitées par la Coopérative du Nord. L'exercice clos au 30 juin accuse un chiffre d'affaires en augmentation de plusieurs millions sur l'année précédente.

On entend ensuite M. l'abbé Outters, secrétaire général et M. Lievens, secrétaire comptable qui exposent le développement et la prospérité des Caisses rurales et de la Caisse centrale.

Avant que la séance fut levée, M. le vicaire général Delannoy rappelle tout l'intérêt qu'il porte à la Fédération agricole: c'est une œuvre qui repose sur un fondement solide, celui de la profession et de l'organisation personnelle. Il félicite les cultivateurs des grands progrès réalisés par les œuvres agricoles, où pénètre et subsiste l'idée religieuse et de conservation sociale.

En terminant, il apporte aux adhérents le souvenir paternel et la sympathie de Mgr Quilliet, évêque de Lille.

La séance est levée à midi quinze.

Un dîner servi salle Sainte-Catherine, rue de la Barre, réunit ensuite les membres de la Fédération.

LA SEANCE SOLENNELLE

A 14 h. s'ouvrait, salle de la Société Industrielle, la séance solennelle présidée par M. le comte d'Hespel qui en ouvrant la réunion salue la mémoire de M. Béal de Bailleul, qui fut un précurseur dans la voie du groupement professionnel.

LE RAPPORT GENERAL

M. l'abbé Outters, secrétaire général de la Fédération, dresse, dans un excellent rapport, concis et bourré de chiffres, le bilan de l'année écoulée et il exprime ses espérances dans le développement toujours plus grand du groupement.

La Fédération, poursuit M. Outters compte actuellement 541 syndicats et 21.000 membres affiliés dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Dans le Nord seul, elle groupe 305 syndicats réunissant 13.000 adhérents.

En terminant, M. Outters fait appel à l'Union professionnelle des cultivateurs: c'est l'union et la charité qui doivent faire le ciment solide de la Fédération.

M. le président remercie M. l'abbé Outters de l'activité qu'il a déployée et donne la parole à M. de Las Cases.

DISCOURS DE M. DE LAS CASES

M. Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'appel de Paris, président de l'Union agricole de la Lozère, dit d'abord sa profonde admiration pour l'organisation magnifique qu'est la Fédération.

Examinant la situation de l'agriculture en France, l'orateur rappelle qu'il y a environ 75 ans, 80 % de la population française vivaient de la terre; avant la guerre on ne comptait plus que 60 % de ruraux sur le total de notre population et, en 1922 après la tuerie du terrible cataclysme mondial qui a fait tant de victimes dans les rangs des paysans, la population rurale ne représentait plus que 41 % de la population totale. Or dans un pays de suffrage universel une minorité qui s'abandonne est une minorité qui s'offre d'elle-même au sacrifice. Il importe donc que les agriculteurs s'unissent et parlent haut, qu'ils se préoccupent d'agir sur l'opinion publique. Il ne faut pas qu'ils laissent s'accréditer contre les cultivateurs les bruits qui sont diffamatoires. Si l'agriculture est une profession lucrative, comment se fait-il que les champs soient dévastés! La vérité c'est que le paysan a gardé l'esprit d'économie qui a fait autrefois la force de notre race.

L'orateur fait, en terminant, l'éloge de la Fédération agricole et de ses dirigeants. « Quand on voit votre œuvre conclut-il, on peut croire qu'il y a assez d'hommes pour sauver la France par la vertu du sol, de la terre qui ne meurt pas. »

Le discours de l'éminent défenseur de la terre est souligné par d'unanimes applaudissements et lorsque M. le comte d'Hespel eut remercié l'orateur, M. Outters donne lecture des vœux qu'il soumet à l'approbation de l'assemblée.

LES VŒUX

Les cultivateurs présents adoptent à main levée des vœux:

1° Réclamant la péréquation des tarifs douaniers dans l'industrie et l'agriculture et la levée d'interdiction de l'exportation des orges, légumes secs, beurre et sucre;

2° Demandent la fixation du prix de l'alcool dit d'industrie à parité du prix du sucre;

3° Protestant contre l'achat des fermes par les marchands de biens qui mettent en péril l'avenir de l'agriculture et du pays tout entier;

4° Demandent qu'une indemnité d'éviction soit allouée au fermier locataire qui a amélioré l'exploitation puisque, en cas de dépréciation du fonds, le propriétaire a droit à indemnité;

5° Protestent contre l'application de la taxe sur le chiffre d'affaires, dont sont menacées les coopératives agricoles.

La séance est levée à 16 h. 40.

LE THÉ DE JOUVENCE
fait des Prodiges dans toutes les Maladies qui affligent la Femme
3 fr. 50 toutes Pharmacies et chez [illegible]
[illegible], Paris.